

Compte rendu de la réunion publique de présentation des enseignements de la concertation et du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/pyrolyse/documents-d-informations>

Date : Le 7 juillet 2021, de 18h30 à 19h45

Lieu : réunion en ligne

Participants : 27, dont 2 membres de TotalEnergies, 1 membre de Plastic Energy, 2 membres de Bureau Veritas, 2 membres de Parimage, et 2 membres de la CNDP.

Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage :

- Jean-Marc DURAND, **TotalEnergies**, Directeur du site de Grandpuits ;
- Christian MICHEL, **TotalEnergies**, Responsable HSE du site de Grandpuits ;
- Cloé RAGOT, **Plastic Energy**, Chargée des relations institutionnelles
- Mathieu RIVOT, intervenant de **Bureau Veritas**
- Céline MILLET, intervenante de **Bureau Veritas**

Garants de la concertation : Jacques ROUDIER et Jean-Luc RENAUD

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage.

Ouverture et introduction de la réunion

Ouverture de la réunion par Aurélie PICQUE

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle précise le déroulé de la réunion en trois étapes : une première présentation de la démarche de transformation du site de Grandpuits et de la concertation préalable, une seconde présentation des résultats de l'étude de dangers du dossier de demande d'autorisation environnementales et enfin une présentation de l'étude d'impact de ce même dossier. Chaque présentation sera suivie d'un temps d'échange avec le public.

Aurélié PICQUE rappelle les modalités d'échange par visioconférence. Elle précise la possibilité de lever la main virtuellement pour demander la parole, à l'issue de la présentation des porteurs des projets. Elle précise également que la réunion est enregistrée et que la vidéo sera publiée sur le site internet du projet, tout comme le diaporama présenté et le compte-rendu.

Aurélié PICQUE indique que cette concertation se tient sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP, Messieurs ROUDIER et RENAUD.

Introduction par Jean-Luc Renaud, garant désigné par la CNDP [0:01]

Cf. Diaporama 1 à 7

Jean-Luc RENAUD remercie l'ensemble des participants et rappelle le cadre de l'intervention des garants.

Il explique que le droit à l'information et à la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement résulte d'un certain nombre de textes comme la Charte de l'environnement - à valeur constitutionnelle - et le Code de l'environnement.

Cette participation s'exerce en deux temps : la participation amont - la concertation préalable avec ou sans garants - et la participation aval - correspondant à l'enquête publique - qui interviendra ultérieurement si le projet se poursuit.

Jean-Luc RENAUD précise que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné deux garants, depuis février 2021, pour suivre les deux concertations préalables afin de garantir une continuité. De plus, les garants sont totalement indépendants, y compris financièrement, des maîtres d'ouvrages et impartiaux vis-à-vis du projet sur lequel ils ne prennent pas partie sur le fond.

S'agissant plus spécifiquement de la transformation du site de Grandpuits, Jean-Luc RENAUD explique que le projet PYROLYSE a fait l'objet d'une concertation volontaire de la part de TotalEnergies et Plastic Energy qui ont sollicité la CNDP. Celle-ci a procédé à la désignation des garants dont le rôle a pris fin dès le rendu de leur bilan. Il précise qu'un autre volet sera composé de deux autres projets, PLA et BIOJET-SMR.

Jacques ROUDIER revient sur le rôle des garants, celui de veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débats public de la CNDP : la transparence (apporter des informations complètes aux questions du public), l'égalité de traitement entre les intervenants, l'argumentation du débat public (faire progresser et nourrir le débat), la diversité et l'inclusion de tous les publics.

Il rappelle que les garants ont été juridiquement compétents et mobilisés durant la phase de concertation préalable du 5 au 30 avril 2021, conclue par le bilan du déroulement de la concertation et de l'expression des échanges rendu le 30 mai 2021. Ce bilan est consultable sur le site de la CNDP et sur le site dédié à la concertation : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/pyrolyse/documents-d-informations>

SITE DE GRANDPUITS

PROJET PYROLYSE

Enfin, Jacques ROUDIER explique que si la concertation relative au projet PYROLYSE prend fin, celle sur les deux autres projets aura lieu entre le 6 septembre et le 10 octobre 2021. Dans ce cadre, l'adresse électronique subsiste pour ceux qui souhaiteraient intervenir auprès des garant : renaud-roudier@garant-cndp.fr.

Présentation des porteurs de projets

Les porteurs de projet intervenant ce jour se présentent.

Présentation de la démarche de transformation du site de Grandpuits et de la concertation préalable par TotalEnergies et Plastic Energy [6 :29]

Cf. diaporama 9 à 15

La transformation du site de Grandpuits en site zéro pétrole (TotalEnergies) [6 :40]

Jean-Marc DURAND, Directeur du site de Grandpuits, rappelle que le site de Grandpuits correspond à l'ancienne Raffinerie, voisine du site de production d'engrais Boréal. Ce site va devenir la première plateforme industrielle de France basée sur des charges biosourcées ou recyclées (devenant ainsi une plateforme zéro pétrole). Trois projets majeurs constituent cette reconversion de site :

- Le projet PYROLYSE : une activité de recyclage de déchets plastiques par pyrolyse, à horizon 2023.
- Le projet BIOJET-SMR : une activité de production de biocarburants (notamment aérien) et d'hydrogène associée, à horizon 2024.
- Le projet PLA : une activité de production de bioplastiques, à horizon 2024.

Jean-Marc DURAND explique que le projet PYROLYSE est porté par la co-entreprise constituée de TotalEnergies (60%) et Plastic Energy (40%).

Les raisons d'être du projet : le recyclage du plastique, un enjeu environnemental majeur (TotalEnergies) [9 :43]

Jean-Marc DURAND revient sur les enjeux du projet PYROLYSE, ayant pour ambition de répondre aux objectifs collectifs de développement du recyclage plastique, ainsi qu'aux attentes réglementaires et environnementales en proposant un système de recyclage par pyrolyse, complément nécessaire au recyclage mécanique. Ce système permet de substituer à la charge fossile une charge pyrolysée et recyclée, débouchant sur une matière plastique vierge.

SITE DE GRANDPUITS

PROJET PYROLYSE

La mise en œuvre du projet (TotalEnergies) [12 :19]

Jean-Marc DURAND rappelle le planning global de ce projet qui s'élève à 57 millions d'euros, financés sur fonds propres par TotalEnergies et Plastic Energy.

La concertation préalable a eu lieu du 5 au 30 avril 2021 sous l'égide de deux garants nommés par la CNDP. En parallèle, ont été menées les études environnementales. Ces deux phases doivent conduire à la dépose du dossier de demande d'autorisation environnementale mi 2021 (objet de la réunion du jour). Par la suite, l'enquête publique est prévue d'octobre à décembre 2021 en vue d'obtenir l'arrêté préfectoral d'autorisation et le permis de construire d'ici mars 2022 pour démarrer la phase de construction.

La concertation préalable du 5 au 30 avril (TotalEnergies) [13 :44]

Jean-Marc DURAND explique que la concertation volontaire préalable a été extrêmement riche et remercie toutes les personnes qui y ont participé activement. Ont été organisés :

- 3 réunions publiques en ligne,
- 3 permanences téléphoniques,
- 1 atelier-débat avec la participation d'ONG et d'acteurs de la filière de recyclage,
- 12 permanences à la Maison du projet qui servira à maintenir le dialogue entre les riverains et l'usine tout au long de la mise en œuvre du projet,
- Le dépôt d'avis ou de questions sur le site internet au projet, les registres papier ou par voie postale.

Jean-Marc DURAND précise qu'au total, 53 contributions ont été traitées, un bilan positif au regard du contexte sanitaire contraignant pour cette phase de concertation.

Premier temps d'échange avec le public [15 :49] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Elle précise aussi que les personnes présentes par téléphone peuvent participer en tapant « *9 ».

En l'absence de demande de prise de parole, Aurélie PICQUE propose de passer aux présentations suivantes.

Présentation du dossier de demande d'autorisation environnementale [17 :12]

Cf. diaporama 16 à 27

Rappel sur le procédé de recyclage par pyrolyse (TotalEnergies) [17 :27]

Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits, commence par un rappel sur le procédé de recyclage par pyrolyse.

Les balles de plastique arrivent d'abord par camions sur le site, puis sont hachées en morceaux et fondues. Le plastique est ensuite introduit dans les réacteurs de pyrolyse qui fonctionnent à plus de 400 degrés, permettant de générer un gaz de pyrolyse ensuite traité par condensation. En résulte du TACOIL, le produit recherché qui est ensuite envoyé dans les unités de pétrochimie en remplacement d'une charge de pétrole pour produire du plastique.

Après condensation, la partie gaz - appelé gaz de synthèse - servira de combustible sur la plateforme elle-même. Enfin, l'eau utilisée pendant le traitement des gaz de pyrolyse sera traitée sur site avant d'être rejetée en milieu naturel et le char (résidu carboné) sera revalorisé dans une filière spécifique.

Présentation de l'étude de dangers [19 :50]

Mathieu RIVOT, intervenant de Bureau Veritas, rappelle que l'étude détaille l'ensemble des phénomènes dangereux susceptibles d'être générés par le projet PYROLYSE ainsi que les mesures de maîtrise des risques envisagés en conséquence. Il précise que cette étude intègre également - pour autant qu'ils sont connus - les éventuels effets dominos entre le projet PYROLYSE et les autres projets prévus sur le site de Grandpuits.

L'étude de dangers se focalise sur les risques auxquels est exposée la population, directement ou indirectement en cas d'accident, que la cause soit interne ou externe à l'ouvrage en :

- Identifiant et caractérisant les dangers potentiels de l'ouvrage par rapport à son environnement immédiat et éloigné ;
- S'appuyant sur les retours d'expérience d'ouvrages de même type ;
- Proposant différents scénarios pour lesquels des mesures de réductions des dangers sont proposées afin d'atteindre le niveau de risque le plus faible possible et mettre en place les mesures appropriées de gestion des risques résiduels.

En suivant cette méthodologie, il s'avère que le stockage du TACOIL constitue la principale source de risque de l'unité - ce parc de stockage classe l'unité de pyrolyse en Seveso seuil haut - même s'il reste limité en volume (moins de 600 tonnes) par comparaison aux quelques 680 000 tonnes de produits pétroliers autorisés sur la Raffinerie.

Une analyse a aussi été menée sur les risques potentiels liés aux équipements comme un feu de bac ou la rupture d'un équipement sous pression avec dispersion d'un nuage inflammable par exemple.

Les autres produits dangereux stockés sur le site (combustibles, inflammables, toxiques, nocifs...) sont les déchets plastiques, le TACOIL, le Syngas, le CHAR, le TAR et le gaz naturel.

Mathieu RIVOT explique que lors de l'élaboration des scénarii, 19 évènements redoutés ont été modélisés (fuite, incendie...), parmi lesquels seulement 4 scénarii génèrent des

phénomènes dangereux qui pourraient avoir des effets en dehors des limites de la plateforme industrielle existante :

- 3 scénarii analysant les effets de surpression (Scénarios d'explosion UVCE - de gaz)
- 1 scénario analysant les effets thermiques (scénario de Boil over - boule de feu après 7 heures d'incendie)

En outre, une analyse complémentaire des éventuels effets ou irritants liés aux incendies a été effectuée.

Dans le cadre de l'étude de dangers, Bureau Véritas a vérifié l'impact des 4 scénarii sur le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé le 5 septembre 2013. Il s'agit d'un document élaboré par l'État qui doit permettre de faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques (Seveso seuil haut) dans le but de limiter l'exposition des populations.

Mathieu RIVOT revient sur l'analyse des effets de surpression (UVCE) et thermiques (Boil over) que les scénarii pourraient générer hors site et constate que ces derniers ne dépassent pas les limites du PPRT actuellement en vigueur. En outre, il indique que ces scénarii se classent parmi les scénarii tolérables sur la grille de criticité réglementaire - utilisée dans les études de dangers françaises. En cas d'incidents, le projet n'impacterait que la route qui longe le site et sur lequel le trafic reste modéré.

Enfin, **Mathieu RIVOT** présente l'analyse des effets toxiques ou irritants des fumées d'incendie. En prenant l'hypothèse d'un incendie généralisé du parc de stockage de TACOIL et du bâtiment de stockage des matières plastiques, il présente le périmètre maximal de dispersion des particules de suie. Ainsi, la dispersion des suies irritantes pourrait avoir un impact potentiel au sol sur un rayon de 2,5 km autour de l'unité Pyrolyse, et un nuage visible dans un rayon de 350 m autour de l'unité Pyrolyse pourrait se former. Toutefois, il précise que la formation d'un nuage opaque ne pourrait pas impacter la circulation sur les routes départementales voisines. Ainsi, les effets liés à ces suies sont considérés comme des nuisances dont il faut informer la population mais ne constituent pas un danger majeur.

Ensuite, **Mathieu RIVOT** rappelle les mesures de maîtrise des risques qui ont été définies dans le cadre de l'étude de dangers.

- Pour les scénarii d'explosion UVCE (surpression), des systèmes de détection d'une fuite de gaz / vapeurs inflammables seront implémentés sur l'installation. Ces systèmes permettent de détecter très rapidement une fuite avant la formation du nuage explosif par le déclenchement automatique d'une alarme locale et en salle de contrôle, et l'action immédiate de l'opérateur pour couper de la fuite afin de limiter l'inventaire rejeté (risque réduit d'inflammation du nuage formé).
- Pour le scénario de Boil over (explosion par vaporisation), il s'agira de limiter le feu de bac en inertant le stockage à l'azote (pour prévenir une inflammation du ciel gazeux dans le bac) et de prévoir des systèmes de protection incendie, mais aussi de détection incendie déclenchant automatiquement des alarmes locales et en salle de contrôle. Ceci permet une action de l'opérateur qui pourrait déclencher à distance des installations de protection incendie (boîtes à mousse). Ainsi, cela permettra l'extinction de l'incendie avant l'occurrence du phénomène de boil over.

Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits, présente par la suite les mesures complémentaires de maîtrise des risques que sont :

- Les compétences des équipes d'exploitation puisque les installations sont conduites par des salariés de TotalEnergies Raffinage France (TERF) formés en matière de prévention des accidents.
- Aussi, le Plan d'Opération Interne (POI) organisant les moyens d'intervention en cas d'accident (interventions pompières de la plateforme), un Plan dimensionné au regard de la configuration future du site.
- Et enfin, le Plan Particulier d'Intervention (PPI), un dispositif de secours prévu en cas d'accident majeur, piloté par le Préfet, et définissant les règles d'organisation des secours et de gestion de l'événement. Dans le cadre de ce plan, un test de la sirène PPI a lieu chaque premier mercredi du mois à midi sur le site de Grandpuits.

Second temps d'échange avec le public [36:30] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélié PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique que les micros seront ouverts dans l'ordre d'arrivée des mains levées.

[37:21] Question 1 : Concernant les déchets spécifiques à l'installation PYROLYSE, le CHAR et le TAR, est-ce possible d'avoir plus de détails sur les filières spécifiques ? Aussi, quelles sont les quantités produites par rapport aux quantités entrantes ? Quel est le pourcentage de ce type de déchet ?

[38:13] Réponse de Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits : Le CHAR qui est un résidu fortement carboné peut être utilisé dans différentes filières en tant que combustible, pour des briqueteries, des cimenteries ou des filières de valorisation. La production est très faible et son ordre de grandeur s'élève à une dizaine de camions par an. Le TAR est un résidu sous forme de boue qui apparaît durant la décantation du TACOIL, l'ordre de grandeur de sa production correspond à un camion par an à destination d'une filière de destruction (brulé en incinérateur).

[39:37] Précision de Céline MILLET, intervenante de Bureau Veritas : L'usine a vocation à traiter 15 000 tonnes de plastique par an, avec environ 750 tonnes de production de CHAR (50 camions) et 30 tonnes pour le TAR (1 camion) par an.

Présentation de l'étude d'impacts [40 :36]

Cf. diaporama 28 à 38

Christian MICHEL, explique que l'étude présente l'état initial de la zone d'implantation et de ses abords, un bilan des émissions de CO₂, les effets du projet PYROLYSE dans son ensemble sur l'environnement, et les mesures associées pour éviter, réduire ou compenser (ERC) ces impacts. Cette étude intègre, en plus des seuls effets générés par le projet PYROLYSE, les effets sur l'environnement de l'ensemble des projets envisagés sur le site de

Grandpuits, pour autant qu'ils sont connus à la date du dépôt du dossier de demande d'autorisation.

Deux périmètres ont été comparés en utilisant les chiffres de 2018 (dernière année présentant un fonctionnement en continu) : celui du site de Grandpuits et le périmètre resserré de l'unité pyrolyse. Nous pouvons ainsi constater que l'impact de l'unité de PYROLYSE est quasiment négligeable par rapport à l'impact général de la Raffinerie. La consommation en eau présente une diminution de presque 20 %, le nombre de camions sera divisé par 2, tout comme les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Nous observons aussi une baisse de plus de 98 % de dioxyde de soufre (SO₂), une division par 6 des émissions de d'oxyde d'azote (NO_x) ainsi qu'une division par 10 des émissions de composés organiques volatils (COV).

Présentation des objectifs de l'étude d'impacts [43 :22]

Cf. diaporama 31 à 38

Céline MILLET, intervenante de Bureau Veritas revient sur l'étude d'impact réalisée, prenant en compte deux périmètres : celui du futur projet de reconversion et un périmètre plus resserré sur le périmètre de l'unité PYROLYSE.

Une étude faune/flore a été menée sur l'emprise du projet, et un inventaire a été réalisé *in situ*. Ce dernier montre que les enjeux écologiques sont négligeables sur l'air d'étude et quasi nul sur la partie de l'unité PYROLYSE ou un seul individu, la bergeronnette grise, a été vu lors des audits et visites. Lors de la phase de travaux, il sera vérifié qu'aucun nid n'est installé sur l'emprise de l'unité PYROLYSE.

Préalablement au chantier, une étude de la qualité des sols a été réalisée, ce qui n'est pas courant sur un site déjà industrialisé et déjà en fonctionnement. Le diagnostic de sol a été réalisé sur l'emprise de l'unité PYROLYSE et les résultats ont montré que, sur la base des résultats d'analyses obtenus et compte tenu de l'usage actuel, les terres sont compatibles avec l'usage industriel et peuvent rester en l'état.

Par ailleurs, l'eau qui sera fournie provient en partie de nappes et de Melun. La modélisation prévoit une consommation de 150 m³ par jour pour le procédé de pyrolyse, ne nécessitant ainsi pas de pompages complémentaires. Le volume d'effluents rejetés en lien avec le projet PYROLYSE est estimé à 75 m³ par jour, l'ensemble des effluents qui seront collectés sur l'unité pyrolyse seront envoyés vers la station de traitement des eaux du site (TER). Ainsi, aucun rejet direct ne sera effectué dans le milieu naturel. Par ailleurs, une convention de rejets sera signée entre l'unité Pyrolyse et le gestionnaire du site pour les rejets de l'unité pyrolyse vers les unités communes du site.

Concernant la gestion des déchets atmosphériques, il est à noter que les 9 réacteurs seront chauffés au gaz naturel provenant de la plateforme - le Syngas - qui sera canalisé et valorisé sur le site. L'étude quantitative des risques sanitaires a conclu que les niveaux d'exposition respectent les recommandations des autorités sanitaires au sein du site.

Concernant les impacts prévisionnels sur le climat les émissions de CO₂ s'élèveraient, selon les estimations, à 3,9 kilotonnes par an, du fait du fonctionnement des unités, et seraient de 4

tonnes équivalent CO² par jour, du fait du trafic routier induit par l'unité. En ce qui concerne le trafic, il est estimé à 1 500 camions par an, correspondant à 5 camions par jour ouvré. Enfin, la consommation d'énergie est évaluée, pour le combustible Gaz Naturel, à 1 600 tonnes/an et 15 GWh/an pour l'électricité.

Une analyse du cycle de vie des plastiques a été réalisée et il a montré que les émissions liées à la production de plastique par pyrolyse sont nettement inférieures en comparaison à la production de plastique à partir de pétrole. En effet la pyrolyse ne nécessite pas d'incinération de plastique, limitant par conséquent les émissions atmosphériques.

En ce qui concerne les déchets produits, Céline MILLET fait état des 750 tonnes par an de CHAR (résidu solide carboné), l'équivalent de 50 camions par an, et indique que des démarches sont en cours pour identifier des filières de valorisation du CHAR (incinération, cimenterie ou bitume). Les 30 tonnes par an de TAR (boue de décantation du TACOIL) représentent l'envoi d'un seul camion par an. La quantité de déchets est donc limitée.

Enfin concernant les nuisances sonores, les extrudeuses, brûleurs et ventilateurs des réacteurs pourraient émettre du bruit. Toutefois ces installations seront neuves et conçues pour limiter la généralisation de nuisances et vibration. Par ailleurs, au vu du niveau de bruit ambiant, les équipements de l'unité pyrolyse ne devraient pas être audibles. Concernant les nuisances olfactives, les déchets amenés sur site seront en plastiques recyclés secs et peu susceptibles de générer des odeurs. Ils seront acheminés par camions bâchés et les déchargements et opérations de manutention seront effectués dans un bâtiment fermé.

En phase chantier, les impacts ont aussi été mesurés. Céline MILLET explique que la phase de travaux est estimée à 18 mois comprenant : les travaux de préparation des sols (terrassement) durant 15 jours, et les travaux de construction et d'aménagement (17 mois). En outre, les nuisances seront limitées au maximum : aucune démolition n'est nécessaire, si le besoin se présente un arrosage des cheminements/zones du chantier sera mis en place, les mouvements de terres seront limités autant que possible. Enfin, conformément à la réglementation en vigueur, les chantiers seront réalisés durant les jours ouvrés et la journée.

Troisième temps d'échange avec le public [52:39] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE ouvre un dernier temps d'échange avec le public.

[53:18] Question 2 : Nous avons reçu un message nous disant que le nouvel horaire des sirènes serait le mardi à 15h45 au lieu du mercredi à 12h comme affirmé précédemment par Monsieur MICHEL, qu'en est-il ?

[53:37] Réponse de Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits : Il y a deux sirènes différentes : la sirène PPI qui sera testée le 1^{er} mercredi du mois à midi et la sirène interne de la Raffinerie pour les exercices POI le mardi à 15h.

Le participant demande à ce que ces informations soient réexpliquées aux riverains car le message portait à confusion.

[54:11] Question 3 : Une prospection est-elle faite sur les effets dominos éventuels entre le site de Borealis et le site TotalEnergies ? L'effet domino est-il moindre ou sensiblement égal à l'activité de raffinage tel qu'il y avait auparavant ?

[54:45] Réponse de Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits : D'abord, il n'y avait pas d'effet domino de Borealis sur la Raffinerie lorsqu'elle était en fonctionnement. Il y avait seulement un effet domino qui venait des wagons GPL chargés au nord de la Raffinerie. En outre, l'étude de dangers montre qu'il n'y a pas d'effet domino de Borealis sur la pyrolyse, et vice versa. Par ailleurs, à l'intérieur du site, le principal effet domino est une fuite de gaz sur les sphères GPL au nord de l'unité qui serait transportée par le vent et pourrait trouver un point d'émission au sein de l'unité. Christian MICHEL précise que ces cas sont pris en compte dans l'étude de dangers.

[56:07] Question 4 : Qu'en est-il des effets domino des trois nouvelles activités entre elles ?

[56:13] Réponse de Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits : Nous n'avons pas encore toutes les connaissances sur les unités qui seront construites. Les études de dangers effectuées à la rentrée intégreront les effets dominos sur l'unité pyrolyse.

[56:34] Question 5 : Par rapport aux instances préfectorales, trois projets sont déposés ou seulement un ?

[56:43] Réponse de Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits : Ce sont trois projets différents avec une instruction séparée pour chacun d'eux. Cependant, l'administration étudiera aussi la globalité du projet.

[58:44] Question 6 : Le projet biosourcé est-il différent du projet PYROLYSE et sera-t-il traité ultérieurement ? Quel est le lien entre les deux ?

[59 :20] Réponse de Jean-Marc DURAND, TotalEnergies, Directeur du site de Grandpuits : Il y a deux concertations. Une première qui s'est tenue du 5 au 30 avril relative au projet PYROLYSE, et une prochaine qui concernera les deux autres projets, PLA et BIOJET-SMR. À l'issue de chacune des concertations, l'instruction par les autorités compétentes des permis d'exploiter et de construire, sur la base des études de dangers et d'impact, donnera lieu à des enquêtes publiques. Jean-Marc DURAND précise que la réunion du jour est l'intermédiaire entre la concertation et le dépôt des permis de construire et autorisation d'exploiter pour le projet PYROLYSE.

[1:00:59] Question 7 : Concernant le volet économique des projets biosourcés, quelles vont être les matières premières végétales, l'insertion locale en circuit court, quelles matières premières issues de l'agriculture et de la forêt allez-vous utiliser ?

[1:01:56] Réponse de Jean-Marc DURAND, TotalEnergies, Directeur du site de Grandpuits : Pour le projet PLA, l'acide lactique sera issu de sucre ou d'amidon de blé. Cette étape sera réalisée par notre partenaire Corbion. C'est un nouveau débouché que d'utiliser cet acide, traditionnellement utilisé pour l'alimentation humaine et animale, pour l'appliquer au

plastique. Ce partenaire va construire une unité en Europe pour alimenter l'usine de Grandpuits mais n'a pas encore décidé de la localisation.

En outre, Jean-Marc DURAND explique que pour les biocarburants il y a trois types de charge de déchets : de la graisse animale en provenance d'abattoirs, des huiles de cuissons recyclées et des huiles végétales. À ce jour, il n'y a pas de charge spécifique à la filière bois mais **Jean-Marc DURAND** affirme être en contact avec des acteurs de cette filière pour utiliser les résidus de bois pour faire fonctionner les chaudières.

Aurélie PICQUE rappelle que ces éléments seront approfondis à la rentrée lors de la concertation prévue à partir du 6 septembre. Elle précise que les informations sur les rencontres prévues seront notamment transmises dans les boîtes aux lettres du secteur.

[1:07:03] Question 8 : Est-ce que le biocarburant correspond au B100 ?

[1:07:11] Réponse de Jean-Marc DURAND, TotalEnergies, Directeur du site de Grandpuits : Il correspond au B100 ou HVO100. Il y a deux grandes familles de biocarburants : ceux qui sont injectés dans les essences (car il y a déjà 8 à 9 % de biocarburants dans les essences, sous forme d'éthanol, et diesel, sous forme d'ester méthylique d'huile végétal ou d'huile végétale hydrolisée, que l'on consomme). En plus du biodiesel, une filière de biocarburant aérien (kérosène aviation) sera mise en place sur l'unité de Grandpuits.

[1:10:12] Question 9 : Le carburant produit sur l'usine pourra-t-il servir à alimenter les camions du secteur ?

[1:10:25] Réponse de Jean-Marc DURAND, TotalEnergies, Directeur du site de Grandpuits : L'unité a vocation à produire des biocarburants aériens, ce qui signifie que du biodiesel y sera co-produit, et, si ce n'est pas encore confirmé, les équipes espèrent qu'il sera possible d'en obtenir du B100. Sans certitude à ce sujet et malgré la pertinence de cet objectif, il est encore prématuré de l'envisager.

Aurélie PICQUE rappelle que ces éléments seront approfondis à la rentrée lors de la concertation prévue à partir du 6 septembre. Les informations concernant les rencontres prévues seront notamment transmises dans les boîtes aux lettres du secteur.

Conclusion [1:12:36]

Jacques ROUDIER (Garant) note la richesse du contenu de ce qui a été présenté. Il prend acte des premiers échanges sur les deux autres projets qui concernent le site de Grandpuits (PLA et BIOJET-SMR). Il rappelle que ces échanges pourront se poursuivre au début du mois de septembre dans le cadre des concertations dédiées.

Aurélié PIQUE précise que la réunion fera l'objet d'un compte rendu comme celles qui se sont tenues durant cette concertation PYROLYSE. La vidéo de la réunion et son compte rendu seront disponibles sur le site dédié à la concertation.

Jean-Luc RENAUD (Garant) souligne aussi la richesse du contenu présenté lors de cette réunion répondant aux attentes du public formulées durant la concertation. Il explique aussi que le bilan des garants, faisant état d'un certain nombre de recommandations, et que le bilan du maître d'ouvrage figurent sur le site internet dédié à la concertation.

Aurélié PIQUE rappelle que la concertation des projets PLA et BIOJET-SMR commence le 6 septembre et durera 5 semaines. Toutes les informations seront transmises *via* un dossier de concertation, de la documentations transmises par boîte aux lettres et tracts dans différents lieux de vie, et de l'affichage en mairie. Enfin, elle précise que le site Internet reste une source d'information importante, à la fois sur les modalités de concertation et sur les différents projets et leur état d'avancement. Aurélié PIQUE remercie tous les participants pour leur présence.